



## Protocole d'ouverture de l'accueil parents enfants à destination des familles



Version du 4 Août 2020

Les ateliers d'éveil seront organisés selon les recommandations sanitaires suivantes.

## I. Les animations

Les ateliers se dérouleront dans les locaux habituels de 9h30 à 11h.

### a. Avant les ateliers

Les ateliers seront **exclusivement** sur inscription (sms, appel, auprès de Luciole Cavalet 06 87 05 61 53) permettant une régulation du nombre de participants selon les locaux. : 10 personnes maximum (adultes, enfants, animatrice et prestataires).

Pour vous rendre aux ateliers, il faut obligatoirement transmettre à l'animatrice ou au RAM la fiche d'autorisation avant la reprise des ateliers ou le jour même si vous vous êtes inscrit. Sans autorisation, la participation sera refusée.

Le parent aura vérifié sa température ainsi que celles des enfants accueillis. En cas de symptôme (toux, fièvre...), la personne annulera sa participation.

A l'arrivée de l'animatrice dans les locaux (durant le temps d'installation), une aération et une désinfection ciblée (mobilier, sanitaires, poignées de portes) seront réalisées.

### b. Pendant les ateliers (en salle ou à l'extérieur)

La distanciation étant difficile à respecter lors des temps de jeux, le port du masque **sera obligatoire (pour les adultes)** dès l'arrivée dans les locaux, durant la durée de l'atelier et jusqu'à la sortie des locaux.

Un nettoyage des mains (avec de l'eau et du savon) devra être réalisé dès l'arrivée, avant le début et à la fin de l'activité et/ou au départ de l'atelier pour tous (enfants, animatrice). L'utilisation du gel hydroalcoolique sera possible uniquement pour les adultes et sera mis à disposition par le RAM.

Les effets personnels devront être déposés dans des sacs poubelles nominatifs mis à disposition par l'animatrice. Ceci dépendra de la configuration des locaux.

L'animatrice indiquera sur la feuille de présence, le nom du/des et des enfants présents lors de l'atelier.

Les jeux libres se dérouleront de manière habituelle. Cependant, la quantité de jeux sera limitée.

### c. Après les ateliers

A la fin de l'atelier, l'animatrice nettoiera et désinfectera chaque matériel utilisé avant de le proposer pour un autre atelier.

L'animatrice désinfectera également la salle empruntée : le mobilier, les sanitaires et les poignées de portes. La salle sera aérée durant toute la procédure.

Les poubelles seront évacuées par l'animatrice.

## AUTORISATION à retourner au RAM ou à L'ANIMATRICE

Monsieur et Madame :

Commune :

Numéro de téléphone :

Je souhaite être informé des manifestations ouvertes aux parents et communique mon adresse mail :

Autorisent leur(s) enfant(s),

Nom : ..... Prénom : ..... Né(e) le.....

Nom : ..... Prénom : ..... Né(e) le .....

Nom : ..... Prénom : ..... Né(e) le .....

- À participer aux animations organisées par l'accueil parents- enfants
- À être pris en photo ou des filmés dans le cadre des activités : oui  non
- Avoir pris connaissance du protocole sanitaire
- Atteste que chaque enfant est à jour de ses vaccins durant la fréquentation du relais
- Note que chaque enfant est sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne :  
Mme/Mr.....

Merci de préciser la ou les allergie(s) éventuelle(s) par enfant concerné (allergies alimentaires, allergies de contact, etc.). Ces informations sont nécessaires pour certaines thématiques proposées en animation (peinture, atelier culinaire, etc.).

Fait à ..... le .....

Signature des 2 parents ou représentants légaux :

Cette autorisation est obligatoire et doit être retournée au RAM ou à l'animatrice Luciole Cavalet